

Résumé du compte rendu **du conseil municipal** **du jeudi 10 septembre 2020**

A l'ordre du jour :

- L'atelier du GINKGO est venu présenter plusieurs possibilités pour la réfection de la mairie.
- La commune décide de vendre une parcelle de terrain à l'entreprise AST (parcelle n°439 jouxtant à l'entreprise).
- Le conseil valide la mise à disposition de personnel administratif.
- Le conseil a approuvé la convention à signer avec la CCPU pour les travaux supplémentaires de voirie
- Le conseil valide la convention signée avec l'ESAT pour la cantine. Suite à une augmentation des tarifs de la cantine à l'ESAT, le tarif facturé à la commune passe de 4,18 € à 4,30 €. Le conseil décide d'augmenter de 0,10 € les tarifs facturés aux parents soit 4,30 € pour les maternels, 4,50 € pour les primaires, 4,80 € pour les adultes.
- Une convention sera signée avec le club de foot et basket pour mise à disposition de la halle des sports, les clubs ne paieront plus d'électricité ni de chauffage.
- Le conseil a délibéré sur la possibilité d'une mise à disposition de garage à l'Entente Crémeausienne.
- Le devis pour le City stade a été approuvé, c'est une société de Roanne, ESA, qui a été retenue. Des subventions seront sollicitées.
- La commission adressage prendra contact avec des fournisseurs de plaques de rue et numéro.
- Des distributeurs de gel hydroalcoolique à infrarouge seront installés dans les bâtiments publics.
- Le conseil valide le devis Crozet pour l'achat d'un broyeur à végétaux.
- Le conseil valide le devis de SPIP informatique pour l'achat d'un ordinateur en remplacement de celui du secrétariat.
- En raison des conditions sanitaires actuelles, le conseil décide d'annuler la foire d'automne.